

Déclaration liminaire Comité technique ministériel du 12 juillet 2018

A l'occasion de ce CTM, et alors que Madame Valérie METRICH HECQUET a été amenée à quitter son poste de Secrétaire générale du MAA pour rejoindre, le 2 juillet, celui de directrice générale de la DGPE, nous tenons à saluer son action au bénéfice du MAA et de ses agents. Bien sûr, nous avons eu des désaccords et des positionnements différents sur de multiples sujets, cependant nous lui reconnaissons une vraie écoute et une réelle disponibilité dans l'exercice du dialogue social avec les organisations syndicales.

Elle s'est battue avec beaucoup de détermination et d'énergie pour défendre ses personnels dans un cadre budgétaire contraint, lui laissant de moins en moins de marges de manœuvres ministérielles.

Nous tenons à la remercier

Pour vous Monsieur MERILLON, nous vous souhaitons bon courage pour l'intérim que vous êtes amené, à conduire jusqu'à la nomination d'un(e) secrétaire général(e).

AP 2022

Alors que les semaines passent, nous ne savons toujours pas en quoi le MAA et ses opérateurs seront impactés. Nous déplorons cette situation d'incertitude qui n'a que trop duré et qui crée de l'inquiétude à tous niveaux dans les services. L'ambiance est pesante et l'impatience grandissante.

Nous attendons au plus vite une vraie transparence sur ce qui se prépare et les annonces gouvernementales fixant le nouveau cap qui sera donné au service public à l'agriculture.

Alors que le ministre de l'agriculture a passé, ou va passer d'ici à la fin du mois, son entretien d'évaluation par le Premier ministre, nous demandons à connaître les objectifs et mesures phares pour le MAA en 2019. Néanmoins, nous voudrions connaître l'avis du ministre concernant l'annonce faite, par la mission d'enquête parlementaire, sur l'affaire Lactalis qui prône, dans son futur rapport, la création d'une autorité unique de la sécurité alimentaire. Cette annonce va à l'encontre des propositions du ministre dans le cadre d'AP 2022.

Dans le plan de transformation du MAA, dans le cadre d'AP 2022, le ministre avait l'obligation d'élaborer son plan de transformation ministériel pour un rendu fin juin ou tout début juillet. Nous demandons à connaître l'avancée du dossier et son contenu intégral.

Projet de Loi de finances 2019

Les travaux préparatoires du budget 2019 sont en cours. Il semblerait que le MAA doive réduire le sien de l'ordre de 9% par rapport à 2017. Pouvez-vous nous confirmer cette orientation ? Quels seraient les domaines du MAA qui seraient impactés par ce nouvel effort de réduction ?

SEA

Une nouvelle fois, il est peu probable que le calendrier annoncé par le ministre puisse être tenu. Les annonces faites concernant les dates de paiement des mesures agro-environnementales et climatiques (bio...) 2016 - 2017 mettent en porte à faux les collègues.

En effet, la communication du MAA vers les partenaires agricoles crée la confusion. Il conviendrait d'annoncer la date de début des paiements et non pas celle du paiement de l'ensemble des dossiers. A ce jour, 10 % des dossiers 2016 ont pu être payés.

Les fonctionnalités sont livrées au fil de l'eau et obligent à revenir de nombreuses fois sur les dossiers concernés.

Pour **FO Agriculture** il est hors de question que les agents décalent leurs congés annuels. On a attendu pendant 3 ans et il faudrait récupérer le retard en 3 mois.

Enfin, **FO Agriculture** espère que les projets de réforme en cours ne viendront pas perturber la sérénité indispensable aux services pour assurer leurs missions dans de bonnes conditions.

Nous réitérons notre demande que le ministre préside le prochain CTM et nous explique la politique de notre ministère.

Merci de votre écoute